

Développement de l'ancien terrain de golf à Prévost

Enfin! Y'était temps!

Nicolas Michaud – n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 10 octobre dernier, au cours de la séance du conseil municipal de Prévost, les élus ont voté en faveur de l'achat de trois lots situés sur l'ancien emplacement du Club de golf Shawbridge. La Municipalité compte utiliser ses nouvelles possessions pour y aménager une école secondaire, un écoquartier et un espace vert.

Sous l'impulsion de la Ville de Prévost, la démarche d'amendement du règlement sur le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été initiée dans l'objectif de mieux encadrer le développement de l'ancien terrain golfique. Cet encadrement favoriserait la requalification du site à des fins publiques, institutionnelles, récréatives, résidentielles, commerciales et mixtes.

Premier lot: l'école secondaire

Situé dans la partie nord de cet ancien terrain de golf et couvrant une superficie d'environ 65 000 mètres carrés, le premier lot a été acquis par la Municipalité pour la somme de 2 724 146,42 \$ en vue de l'implantation d'une école secon-

daire entre la route 117 et la rue Principale. Cet achat pourrait être partiellement financé par d'autres organisations jusqu'à 1 M\$ d'après le maire de Prévost.

Enregistrant une croissance démographique considérable, la construction d'un nouvel établissement scolaire dans le secteur prévostois permettra de combler le manque de places pour les élèves du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN). À terme, ce sont plus de 1 000 places qui devraient être ajoutées pour la communauté de Prévost et des environs. Attendu depuis longtemps par les familles de la région, ce projet d'école n'aurait jamais pu voir le jour sans une

mobilisation citoyenne soutenue d'après Paul Germain. Publiquement annoncée par le gouvernement du Québec et ses partenaires en juin 2021, l'école secondaire de Prévost devrait ouvrir ses portes pour la rentrée de 2027.

Deuxième lot: l'écoquartier

Une autre transaction de 2 031 536,24 \$ a été effectuée pour l'acquisition du deuxième lot sur lequel sera établi un écoquartier. Selon la Ville, ce secteur est propice au développement, puisqu'il répond aux besoins liés à l'accroissement de la population. En renforçant l'affectation urbaine à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, l'augmentation de la densité rend possible une nouvelle offre de logements neufs, ce qui facilite une mixité de typologie résidentielle comme les triplex et les bâtiments multifamiliaux.

La densité urbaine est également avantageuse pour la mobilité dura-



Laurent Laberge, le directeur général de la Ville de Prévost; Paul Germain, le maire de Prévost; Sylvain Cousineau de SYLCO; et Daniel Archambault, chargé de projets chez SYLCO

ble et active, puisqu'elle encourage l'abandon des véhicules automobiles au profit des autres moyens de transport plus verts. Par la limitation de l'étalement urbain, les infrastructures municipales deviennent plus rentables parce que le noyau populationnel reste concentré aux alentours des réseaux de services actuels et futurs.

Cette augmentation de la densité donne des milieux de vie plus attrayants et conviviaux lorsqu'elle veille à la cohabitation entre les usages urbains et l'environnement. Ainsi, un certain pourcentage des

aires de stationnement devra être aménagé à l'intérieur de ces bâtiments afin de laisser plus de place aux espaces verts et collectifs.

Troisième lot: l'espace vert

Puis, un troisième versement de 952 494,34 \$ servira à acheter la dernière parcelle du défunt terrain de golf. Cette zone, qui sera réservée pour des usages publics et récréatifs, permettra d'instituer et de consolider un corridor écologique et un parc naturel tout en agaçant un réseau de nouveaux sentiers et de pistes multifonctions.



Vue aérienne de l'ancien terrain de golf où est prévue la construction de l'école secondaire



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine familiale
Dr Frédéric Soriot
- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST 2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189